

Énoncé de position du Groupe de travail sur la santé mentale des populations

- La santé mentale doit être une priorité de recherche, dès le début d'une crise ou d'une pandémie. Les conséquences psychosociales sont énormes chez l'ensemble de la société, mais sont réparties différemment en termes de gravité et de fréquence. La recherche peut aider à informer et à orienter l'action, pour agir en amont de ces problématiques.
- Les considérations d'équité, de diversité et d'inclusion sont primordiales dans la recherche sur la santé en temps de pandémie, car les pandémies accroissent les inégalités. Concrètement, cela implique d'inclure dans les études des analyses basées sur le sexe ou le genre, sur la position sociale, sur la situation de handicap, sur la présence d'un trouble mental, sur les dimensions ethnoculturelles et sur les groupes racisés. La recherche peut aider à réduire les iniquités, en mettant en lumière les conséquences psychosociales et physiques de la pandémie et le risque de mortalité avec des groupes qui ont peu voix au chapitre. Il s'agit d'une priorité transversale qui s'applique à toutes les questions de recherche.
- Les recherches interventionnelles sont prioritaires pour développer et évaluer des interventions efficaces visant à atténuer les impacts négatifs d'une pandémie sur la santé mentale et soutenir la résilience des populations. Les interventions individuelles, organisationnelles et communautaires doivent être examinées, de même que l'effet des politiques publiques de lutte à la pandémie (exemple : le confinement) pouvant générer des conséquences importantes au plan psychosocial.
- Les mécanismes par lesquels la pandémie exerce son influence sur la santé mentale sont complexes et dynamiques. Pour comprendre ces phénomènes, il est nécessaire de mobiliser les savoirs de chercheur(e)s de plusieurs disciplines et secteurs. En complémentarité avec les savoirs scientifiques, c'est l'intelligence collective de l'ensemble des citoyen(ne)s qui doit être mobilisée. Pour faire face à l'incertitude et développer des savoirs en temps réel, il est nécessaire de faire de la recherche en partenariat avec les groupes concernés. À ce titre, l'inclusion d'expert(e)s de vécu dans les équipes de recherche nous apparaît essentielle.

Membres du groupe de travail sur la santé mentale des populations qui ont contribué à l'élaboration et ont approuvé cet énoncé de position :

Antoine Boivin, Codirecteur du Centre d'excellence sur le partenariat avec les patients et le public

Jean-Pierre Brun, Professeur, Université Laval

Simon Courtemanche, Patient partenaire

Carl-Ardy Dubois, Professeur, École de santé publique de l'Université de Montréal

Christopher Fletcher, Professeur, Université Laval

Marie-Josée Fleury, Professeure, Institut Douglas

Stéphane Guay, Directeur scientifique, Institut universitaire en santé mentale de Montréal

Matthew Menear, Chercheur postdoctoral, Université Laval



Réseau Québécois COVID - Pandémie
Québec COVID - Pandemic Network (QCPN)

Marcelo Otero, Professeur, UQAM

Josée Plamondon, Adjointe à la Direction de l'évaluation et du soutien à l'amélioration des modes d'intervention, INESSS

Pasquale Roberge, Professeure, CHU de Sherbrooke

Cécile Rousseau, Professeure, Université McGill

Xavière Sénéchal, Patiente partenaire

Helen Maria Vasiliadis, Professeure, Université de Sherbrooke

Félix-Antoine Véronneau, Coordonnateur COVID-19, Fondations philanthropiques du Canada